

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-2/09

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : BENARD Michel

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : EUDE Gérard

---

OBJET : Logement de fonction du gardien du parc de la DPR.

Le parc de l'équipement, transféré au Département au 1er janvier 2011, comporte un logement occupé par nécessité absolue de service par un agent chargé de garder le site. Il convient par conséquent d'ajouter l'emploi correspondant à la liste de ceux pouvant bénéficier d'un logement de fonction, approuvée par délibération du Conseil général du 28 septembre 2007.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 modifiée relative à la fonction publique territoriale,

VU la délibération du Conseil général n° 2/05 en date du 28 septembre 2007, relative aux conditions d'attribution des logements de fonction,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

D'ajouter l'emploi comportant les missions de gardiennage et de surveillance du parc départemental à la liste des emplois pouvant bénéficier d'un logement de fonction par nécessité absolue de service, approuvée par délibération du Conseil général n°2/05 du 28 septembre 2007.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ